



COMMISSION DE
L'Océan Indien

ASSOCIATION DES PARLEMENTAIRES DE LA COI

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE EXECUTIF
(COMEX/AP-COI)**

Antananarivo- 9 et 10 Février 2023



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE EXECUTIF
DE L'ASSOCIATION DES PARLEMENTAIRES DE LA COI
(COMEX/AP-COI)
DECISIONS PRISES ET RECOMMANDATIONS**

9 et 10 février 2023, Antananarivo, Madagascar

I. Introduction

La Conférence Constitutive de l'AP-COI a été organisée à Maurice, le 4 et 5 mai 2016. À l'issue de cette conférence, les parlementaires des États membres de la COI ont adopté la Charte de l'AP-COI qui inclut la « Déclaration de Port-Louis » du 5 mai 2016 et les Statuts de l'AP-COI.

Le Comité Exécutif de l'AP-COI s'est réuni pour la première fois à Mahé aux Seychelles avec pour objectif d'initier une réflexion approfondie sur le plan d'action que comptait mener l'AP-COI en 2017. Cependant, compte tenu de différents facteurs, il n'y a pas eu de suite aux activités de l'AP-COI.

A ce titre, la Commission de l'océan Indien (COI) a apporté son appui, à travers son projet 'Gouvernance, Paix, Stabilité (GPS), lequel a intégré parmi les activités phares, la relance et l'appui à l'AP-COI.

A la demande de la présidence de l'AP-COI, le projet GPS de la COI a organisé une réunion des Présidents de l'AP-COI. L'objectif de la réunion des Présidents tenue à Antananarivo (Madagascar) le 9 novembre, était d'échanger sur les démarches à suivre en vue de la redynamisation et le fonctionnement de l'AP-COI.

Il a été décidé que la redynamisation de l'AP-COI se réalise à travers la mise en place de toutes les structures de l'AP-COI conformément aux dispositions actuelles prévues dans les Statuts, notamment la Conférence des Présidents, le Comité exécutif et le Secrétariat.

Pour le Comité exécutif, trois député (e) s par Assemblée nationale ont été nommés et ceci conformément à l'article 5 des Statuts.

1. La réunion du Comité exécutif de l'AP-COI, tenue les 9 et 10 février 2023 à Antananarivo, avait pour **objectifs** d'échanger sur :
 - Les Statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur existants et émettre des propositions d'amendements si nécessaires, à soumettre à la Conférence des présidents pour approbation
 - La composition des organes de l'AP-COI ;
 - Le plan d'action et l'identification des besoins de l'association ;
 - La stratégie de pérennisation de l'AP-COI ;
 - L'identification des partenaires stratégiques ;
 - La préparation de la Conférence des Présidents.

II. Conclusions et recommandations

La première journée a été consacrée aux points suivants :

- **Session d'ouverture** avec les discours de bienvenue du Secrétaire général de la COI, du président du Conseil de la COI et de la présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar, qui a déclaré la session ouverte, avant la tenue d'un point presse.
- Présentation du projet Gouvernance, Paix, Stabilité de la COI dans le cadre duquel s'inscrivent les actions en appui à la redynamisation et le fonctionnement de l'AP-COI.
- Présentation de **l'historique** de l'AP-COI et mise en perspective par rapport à d'autres réseaux parlementaires
- Présentation et **analyse des Statuts** et du Règlement d'Ordre Intérieur en vue de leur révision selon les indications des présidents d'Assemblée.
- **Élection des membres du bureau** du Comité Exécutif selon la composition décidée lors de la dernière réunion du COMEX en 2016. Ont été élu aux postes suivants :
 - Président : Honorable Rafenomanantsoa Tsirimaharo Ny Aina (Madagascar)
 - Vice-Président : Honorable Hayda Nourdine Sidi (Comores).
 - La Deuxième Vice-Présidence est assurée par la France/Réunion (pas de désignation des membres du COMEX à ce jour) :
 - Rapporteurs : Honorable Jean Francisco François (Maurice) et Honorable Philip Constantin Monthy (Seychelles).
- **Table ronde sur les Statuts** et le Règlement d'Ordre Intérieur qui a permis aux parlementaires d'aborder les différentes questions soulevées par les textes tels qu'ils existent à ce jour¹ et d'identifier des lignes directrices pour leur réécriture, en concordance avec les orientations indiquées par les présidents d'Assemblée en novembre 2022.

Dans le cadre de cette table ronde sur les Statuts et le ROI, les recommandations suivantes ont été adoptées par consensus

Sur la forme :

- Les statuts devraient contenir les objectifs, le type de fonctions, la composition, les attributions des organes de l'association ainsi que les durées de mandats des fonctions à responsabilité, les modes de décision, de même que les mécanismes d'adhésion et de suspension, et les principes de contribution financière des membres.
 - Durée des mandats des membres du COMEX : deux ans renouvelables
 - Durée de la présidence de la conférence des présidents et de la présidence du COMEX : 2 ans, avec rotation par ordre alphabétique des États membres.
 - Rotation : décaler la présidence du président de l'AP-COI pour éviter qu'elle ne soit la même que celle de la présidence du Conseil de la COI (exécutif)
- De manière générale, les statuts devraient être simplifiés et clarifiés dans leur structure, les définitions. Ainsi, une proposition sur la mise en place d'une structure comprenant 5 organes a été validée :

¹ Voir la présentation sur l'analyse des statuts et du ROI

- Une Conférence des Présidents composée des Présidents d'Assemblée
 - Un Comité exécutif identique à celui existant actuellement dans les statuts de 2016
 - Un Bureau réduit émanant du Comité exécutif chargé des tâches entre les sessions
 - Une plénière, qui regroupe la Conférence des présidents et le COMEX, à titre d'organe délibératif
 - Un Secrétariat technique hébergé par la COI conformément à la décision des présidents
- Le Règlement intérieur (RI) devrait alors être revu à la lumière des nouveaux statuts, se limitant au fonctionnement et aux modalités concrètes de déroulement des activités statutaires de l'association. Le RI devrait également détailler les modalités d'élection des rôles à responsabilité, la gestion des situations de vacance de rôle (pays suivant) et les modalités de révision des statuts.

Sur le fond :

- A la question de définir le degré de d'institutionnalisation à donner à l'Association, le COMEX indique une préférence pour un statut juridique, notamment afin de rendre possible la mobilisation de ressources et la gestion de fonds subséquents. La réflexion sur la dotation d'un statut juridique est à inscrire comme activité dans le plan d'action : activité de réflexion sur la structuration et la pérennisation.
- A la question du lien avec les activités de la COI, il est proposé de l'ajouter comme objectif à part entière dans les statuts et de proposer des modalités pour créer les ponts entre l'AP-COI et la COI.
- Il est proposé de préciser les questions de paix et de médiation dans les objectifs ainsi que ceux de la défense des intérêts communs.
- Sur la question du type de représentation des membres au sein de l'association, le COMEX opte pour une représentation paritaire (3 délégués par État) et non en fonction de la taille de la population.
- Il est précisé qu'un membre de l'opposition doit faire partie de chaque délégation, laquelle doit également comporter au moins une femme.
- Une préférence est exprimée pour un mode de vote à la majorité des voix pour éviter les blocages qui pourraient émaner d'un mode de vote par consensus
- Les branches nationales seront supprimées dans les statuts
- Il est exprimé la volonté d'inscrire des activités en faveur de la participation des femmes en politique dans le plan d'action et potentiellement de créer un lien avec la Plateforme des femmes en politique de l'océan Indien. De même, le COMEX a souhaité intégrer dans le plan d'action des activités pour intégrer la jeunesse et faire entendre/écouter la voix des jeunes.
- Il est demandé d'ajouter le terme « continental » dans les références géographiques aux côtés de « régional » et « international ».

En conclusion de la table ronde, il est décidé la création d'un Comité de rédaction technique qui va accompagner la réécriture des statuts et du RI par le Secrétariat, avant

de les soumettre pour validation au prochain COMEX, lequel les présentera à la Conférence des présidents et la plénière pour adoption finale.

La deuxième journée a été consacrée aux points suivants :

- Présentation du **Secrétariat**, dont la réunion des Présidents d'Assemblée a reconfirmé qu'il serait hébergé au sein de la COI jusqu'en 2025 dans le cadre du projet GPS.
 - Le COMEX a validé le principe d'un secrétariat qui assumera des fonctions administratives et techniques au service des organes de l'AP-COI et à ce titre participera au COMEX mais aussi à la conférence des présidents et à la plénière.
 - Ce secrétariat administratif et technique sera mis en place en 2023 à la COI conformément aux Statuts de l'AP-COI et de la décision de la réunion des Présidents du 09 novembre 2022. Le Secrétariat de l'AP-COI fusionnera jusqu'à 2025 le budget du secrétariat AP-COI et de la plateforme des femmes en politique (PFPOI) afin de maximiser les ressources et il sera hébergé au sein de l'unité de la COI en charge des questions liées à la gouvernance et de la diplomatie parlementaire, dont la réflexion en vue de sa mise en place est en cours auprès de la COI.
- Présentation du **projet de plan d'action**, tel qu'élaboré par le Secrétariat.
 - Il s'inspire du projet de plan de 2017, élaboré suite au comité exécutif de septembre 2016 aux Seychelles mais resté sans suite ; des indications des présidents d'assemblée émises lors de leur réunion de novembre 2022 à Antananarivo ; d'échanges préparatoires avec les Secrétariats généraux des Assemblées nationales ainsi que d'une analyse des statuts et des objectifs indiqués, de sorte à ce que les activités présentées dans le plan servent à contribuer à atteindre les objectifs de l'association.
 - Il reprend les huit objectifs retenus de l'association qui sont ainsi les huit axes d'intervention, chacun comprenant une série d'activités à mener pour atteindre l'objectif y lié.
- Groupes de travail thématiques par objectifs réunissant chacun des représentants des différents États membres et chargés de discuter et prioriser les actions relatives à chacun des objectifs.
- Une présentation des principales conclusions de chaque groupe a été faite en plénière, qui a validé le projet de plan d'action tel qu'enrichi par les discussions de groupe.
- Le projet de plan d'action enrichi des recommandations sera mis au propre par le Secrétariat puis soumis au prochain COMEX qui le présentera à la Conférence des Présidents pour adoption ainsi qu'au projet GPS pour intégration des activités financières dans ce cadre
- Une présentation sur la question de la **pérennisation** a été faite par le Secrétariat identifiant les enjeux et les questions à discuter lors de prochains COMEX.
 - Une proposition de séminaire spécifique pour creuser les pistes financières et juridiques discutées, a été faite.
- Un projet de **logo** a été présenté aux membres du COMEX, qui l'ont validé et il sera soumis à la Conférence des Présidents et la plénière pour validation.
- Une demande a été faite de créer un groupe WhatsApp pour les membres du COMEX pour faciliter les communications.

- Une demande a été exprimée de lancer un plaidoyer pour faire apparaître l'AP-COI dans les organes de la COI ou d'obtenir un statut d'observateur.
- Une **session de conclusion** a récapitulé les principales décisions du COMEX et a décidé de la prochaine session qui se tiendra en mai 2023 aux Seychelles, laquelle sera suivie d'une conférence des présidents et de la plénière. Le Secrétariat a été chargé de préparer l'ordre du jour de ces trois réunions.

ANNEXES

- 1. Agenda**
- 2. Liste des participants**
- 3. Discours**

DISCOURS

DE MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES a.i.

Président en exercice du Conseil des Ministres de la COI

Cérémonie d'ouverture de la

« Deuxième réunion du Comité exécutif (COMEX) de l'Association des parlementaires de la Commission de l'océan Indien (AP-COI) »

9-10 février 2023

Hôtel du Louvre

Antananarivo, Madagascar

Salutations protocolaires

En ma qualité de Président en exercice du Conseil des ministres de la COI, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser quelques mots, notamment de salutations, de bienvenue et de remerciements, à l'ouverture de cette deuxième réunion de travail du Comité exécutif de l'Association des parlementaires de la Commission de l'océan Indien.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à Madagascar, à nos distinguées invités qui rehaussent de leur présence la solennité aussi bien de cette cérémonie que de la réunion elle-même, des Secrétaires généraux et des Parlementaires de l'Océan Indien, ici présents ou leurs représentants.

Mes salutations vont également à l'endroit de l'équipe du Secrétariat général de la COI ainsi qu'à l'équipe en charge du projet « Gouvernance, paix et stabilité » (GPS) et je tiens à vous adresser mes remerciements pour l'organisation réussie de cette réunion.

Je tiens, au passage, à saluer l'initiative conjointe de Madagascar et de Maurice, d'avoir mené une réflexion sur la redynamisation et la pérennisation de l'AP-COI, laquelle a aboutie à l'inscription de sa relance dans les activités phares du projet GPS de la COI, et grâce à laquelle, les travaux y afférents se succèdent, à l'instar de la réunion d'aujourd'hui.

Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale de la République de Madagascar,

Félicitations et merci, pour la tenue et l'accueil de cette réunion, d'une importance majeure, et d'une pertinence incontestable, à l'ère où la COI poursuit sa modernisation et son évolution institutionnelles.

Mesdames, Messieurs,

La COI est notre maison commune, que nous avons bâtie, ensemble, sur le socle d'une identité insulaire partagée, solidaire et active.

Ensemble, certes, nous avons des intérêts communs et nous travaillons, nous agissons de concert à effet.

Mais nous sommes également face à des défis communs que nous devons tout aussi relever main dans la main.

En effet, l'Indianocéanie, notre région, a un très fort potentiel de développement. Malheureusement, elle n'est pas à l'abri de bouleversements, lorsqu'il s'agit de paix, de stabilité et de consolidation de la démocratie.

La crise des 3 « C », à savoir les conflits (à l'instar des conflits latents qui peuvent être animés par les contextes électoraux, et le conflit en Ukraine entre autres), le COVID-19 et le changement climatique, que le monde subit actuellement, peuvent constituer des facteurs déstabilisateurs et engendrer des moments de fortes tensions, voire enclencher des crises et des conflits.

Chaque Etat membre doit rester vigilant, et ensemble, nous devons agir, être proactif en vue d'une réponse commune à la hauteur de nos ambitions, parmi lesquelles s'inscrit « *pour une Indianocéanie stable et en paix* ».

Aujourd'hui, la diplomatie parlementaire est à l'honneur, laquelle tient une place importante dans le renforcement de la démocratie, la promotion de la paix, de la stabilité et le processus du développement.

De plus, grâce au Projet GPS de la COI, comme j'ai énoncé tantôt, et sous la Présidence malagasy des Instances de la COI, l'Association des parlementaires de la Commission de l'océan Indien (AP-COI) peut être relancée, et par-dessus tout, peut enfin amorcer sa pleine opérationnalisation.

Il s'agira, pour commencer, de resserrer les liens entre les parlementaires de la région, lesquels représentent et portent la voix et les aspirations du peuple. L'identité commune citée plus haut nourrira naturellement, je l'espère, le dialogue, et facilitera la compréhension mutuelle ainsi que des enjeux majeurs, autant régionaux que concernant l'AP-COI, dans sa relance, son fonctionnement effectif et sa pérennisation.

La finalité, pour la réunion d'aujourd'hui, est de replacer l'AP-COI dans son rôle actif en faveur de la gouvernance, la paix et la stabilité, et plus particulièrement de l'ancrage de la culture démocratique.

En effet, l'AP-COI doit être un instrument de coopération régionale majeure, l'Association doit devenir un partenaire clé de la COI dans le cadre de sa nouvelle mission politique et diplomatique, en matière de prévention de crises.

C'est pour cette raison que les Instances de la COI ont demandé l'intégration de la relance et de l'appui de l'AP-COI dans le projet GPS, dans un esprit de consolidation des acquis, en vue d'une pérennisation des actions à entreprendre.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez un rôle de premier plan à jouer aujourd'hui, celle de ressortir un cadre de redynamisation de l'AP-COI, un référent qui permettra de remettre sur les rails cette Association stratégique.

Vous allez pouvoir poser les jalons d'une AP-COI opérationnelle et pérenne, tout en bénéficiant de tout accompagnement et appui nécessaires du Secrétariat général de la COI et de notre partenaire.

Je tiens d'ailleurs, avant de clore mon allocution à exprimer mon appréciation pour la dynamique et l'intérêt croissant de nos partenaires. Et je saisis l'opportunité, ici, de remercier la contribution et le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la construction d'un espace de paix, de stabilité et de croissance partagée, au niveau de la COI.

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite d'avoir d'excellents échanges ainsi que des discussions fructueuses.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Discours de Madame RAZANAMAHASOA Christine, Présidente de l'Assemblée Nationale à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la réunion du Comité Exécutif de l'Association des Parlementaires de la Commission de l'Océan Indien (AP-COI)

Jeudi 09 février 2023 à 9h – Hôtel du Louvre – Antaninarenina

(Liste protocolaire)

...

Madame et Messieurs les Secrétaires Généraux des Assemblées nationales,

Excellences,

Mesdames et Messieurs

C'est avec un insigne honneur et un réel plaisir que je prends la parole devant vous, en ma qualité de Présidente de l'Assemblée Nationale de Madagascar, hôte de cette réunion du Comité Exécutif de l'Association des Parlementaires des pays membres de la Commission de l'Océan Indien.

La semaine du 19 janvier 2023, le cyclone Cheneso s'est abattu sur Madagascar ayant causé des pertes en vie humaine. En cette circonstance, permettez-moi d'avoir une pensée pieuse pour tous mes compatriotes rappelés à Dieu, disparus et sinistrés.

Pour le repos de leurs âmes et leur encouragement, je vous demande d'observer une minute de prière. Merci !

A présent, je voudrais adresser mes sincères remerciements aux camarades parlementaires venus de l'extérieur, des Comores, de Maurice et des Seychelles participer à cette assise d'Antananarivo. Soyez la bienvenue à Madagascar et agréable séjour.

Votre présence à Antananarivo relève de la qualité de notre relation, toute empreinte de respect mutuel, de solidarité et de fraternité. Elle témoigne également de l'intérêt particulier que vous accordez aux grands défis de notre Association et à nos efforts inlassables pour le développement de nos pays respectifs.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de saluer la vision des Présidents des Assemblées Nationales réunis au mois de novembre 2022 dernier dans cette même ville d'Antananarivo qui ont jugé nécessaire et pertinente la mise en place de ce Comité Exécutif dans le cadre de l'architecture organisationnelle de l'AP-COI.

Dans cette optique, les différents points inscrits dans l'ordre du jour de cette rencontre abordent les challenges que nous nous sommes lancés pour traduire dans les actes concrets la volonté des peuples de l'Océan Indien d'aller vers un mieux vivre ensemble.

En effet, durant cette réunion, vous allez échanger sur les statuts et règlement intérieur et présenter des amendements si c'est nécessaire ; les structures de l'AP-COI ; le plan d'actions et l'identification des besoins ; la stratégie de pérennisation de l'AP-COI ; l'identification des partenaires stratégiques et la préparation de la Conférence des Présidents.

Des sujets aussi importants les uns des autres et qui vont retenir notre attention au cours de cette rencontre d'Antananarivo.

Les attributions du Comité Exécutif sont primordiales pour le succès de notre Association. En effet, il lui revient de réfléchir en profondeur sur les actions à entreprendre en vue d'atteindre nos objectifs. Le COMEX élabore les stratégies mais aussi propose des mesures à appliquer. Même si vous n'avez pas de pouvoir décisionnaire à proprement parler, l'intérêt de votre constitution est certain. Vous devez être des forces de propositions innovantes dans les problématiques actuelles avec l'ère de digitalisation notamment.

Essayez de trouver le moyen d'impliquer nos populations respectives notamment les plus jeunes car leur implication accrue doit assurer la pérennisation de notre instance.

La qualité des décisions prises plus tard par la Conférence des Présidents est tributaire de celle de vos travaux au sein du Comité Exécutif.

A cet égard, je voudrais vous exhorter à beaucoup d'ardeurs et d'abnégations pour un heureux aboutissement de vos tâches.

Je salue la forte mobilisation des Députés, membres du COMEX en provenance des Îles sœurs de l'Océan Indien.

J'exprime à présent ma reconnaissance à Son Excellence Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, Chef de l'Etat pour l'intérêt qu'il porte aux résolutions des problèmes liés à la Gouvernance, la Paix et la Stabilité à Madagascar et dans la sous-région de l'Océan Indien. Je remercie l'Agence Française du Développement (AFD) pour sa contribution significative à travers le projet GPS.

Je dois vous dire également qu'en coulisse, des dizaines de nos collaborateurs issus de la COI dirigés par Monsieur le Professeur Vêlayoudom MARIMOUTOU, Secrétaire Général de la COI, de Monsieur Marc MAMINIAINA, Chargé de mission et ceux de l'Administration de l'Assemblée Nationale Malagasy ont travaillé et travaillent encore à faire de cet événement une réussite pour les participants. Je ne pense pas qu'il aurait été possible d'atteindre nos objectifs sans leur effort et dévouement.

Je vous remercie sincèrement pour votre apport et engagement dans la réalisation de cette rencontre d'Antananarivo.

Sur ce, je déclare ouverte la réunion du Comité Exécutif de l'Association des Parlementaires de la Commission de l'Océan Indien.

Je vous remercie.

**Mot de Madame RAFENOMANANTSOA Tsirimaharo Ny Aina,
Rapporteur Général Adjoint de L'Assemblée Nationale
Présidente du Comité Exécutif de l'Association des Parlementaires de la COI à
l'occasion de la clôture de la réunion du COMEX de l'AP-COI
Louvre, vendredi 10 janvier 2022**

(Liste Protocolaire)

...

-Madame et Messieurs les Secrétaires Généraux des Assemblées Nationales,

-Honorables invités,

-Mesdames et Messieurs,

Au terme de ces deux jours de travaux, il me plaît d'adresser à tous et à chacun, au nom de Madame RAZANAMAHASOA Christine, Présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar et en mon nom propre, mes vifs remerciements et ma profonde gratitude pour votre participation effective, et pour votre appui aux efforts de redynamisation de l'Association des Parlementaires de la Commission de l'Océan Indien (AP-COI).

Votre présence nombreuse et surtout qualitative est la marque de la haute estime et de la confiance que vous portez à l'Assemblée nationale de Madagascar et par ricochet, au peuple malagasy, hôte de cette réunion.

Je tiens particulièrement à saluer et remercier le Gouvernement français qui par le biais de l'Agence Française de Développement(AFD), à travers le Projet « Gouvernance, Paix et Stabilité » (GPS), nous a aidé à concrétiser cette rencontre d'Antananarivo.

Je ne saurais oublier l'appui du Secrétariat Général de la COI qui a permis la bonne organisation et la réussite de ce Comité Exécutif.

Chers Collègues, membres du Comité Exécutif,

Je voudrais que vous soyez notre interprète auprès de nos Présidents d'Assemblée nationale respectifs pour leur transmettre nos remerciements de nous avoir désigné et nous autoriser à siéger au sein de l'AP-COI.

Mesdames et Messieurs,

Chers Collègues,

Je me réjouis de constater que la vision de la Conférence des Présidents du mois de novembre 2022 à Antananarivo est comprise et soutenue par nous tous au regard de

l'intérêt accordé à nos différents projets définis aujourd'hui dans notre plan d'actions d'ici 2025. En ma qualité de Présidente du Comité Exécutif, j'attends de vous une forte adhésion à notre programme d'activités et une appropriation de nos projets par des campagnes d'information et de mobilisation auprès de nos Parlements respectifs. Je suis heureuse de vous informer que ce premier Comité Exécutif dans le cadre global de la redynamisation de notre Association a donné des résultats positifs conformément à nos attentes.

Notre objectif d'élaborer un certain nombre de propositions à l'attention de la Conférence des Présidents est à présent effectif.

Par la richesse de vos contributions dans nos travaux, ma conviction est désormais établie que l'AP-COI peut réaliser ses ambitions de développement et améliorer in fine, à travers ses actions, les conditions de vie de nos populations respectives.

Aussi, dois-je réitérer la ferme volonté de l'Assemblée Nationale de Madagascar que je représente au sein de ce Comité, de parachever le processus de sa redynamisation en cours, renforcer la paix, la sécurité, à améliorer la gouvernance et à poursuivre les réformes structurelles exigées.

Je voudrais, en outre, vous donner l'assurance que toutes les observations et suggestions pertinentes enregistrées au cours de ces deux journées à Antananarivo, seront traitées avec soin et célérité.

Chers Collègues, membres du Comité Exécutif,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En vous souhaitant bon retour vers vos pays respectifs et en attendant de nous revoir très bientôt dans l'une de nos merveilleuses îles de l'Océan Indien, je déclare clos les travaux du Comité Exécutif de l'Association des Parlementaires de la Commission de l'Océan Indien.

Merci de votre aimable attention.